

# Les objectifs de développement durable des Nations Unies : Pourquoi ils sont importants et ce que nous faisons

Le 14 juillet 2020

*NotreWinnipeg 2045* reconnaît que nous devons travailler ensemble pour résoudre des problèmes mondiaux complexes grâce à un leadership et à une action à l'échelle locale. Les buts, objectifs et orientations politiques de *NotreWinnipeg* sont basés sur les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et approuvés par le gouvernement du Canada. *NotreWinnipeg2045* localise et condense les ODD en **six objectifs clés pour la Ville de Winnipeg** (voir la figure 1 ci-dessous). Ce cadre fournit une base pour parvenir à un développement durable, respecter les droits de la personne et mesurer les progrès.

	<b>Leadership and Good Governance</b>	16 – Peace, justice & strong institutions 17 – Partnership for the goals
	<b>Environmental Resilience</b>	6 – Clean water & sanitation 7 – Affordable clean energy 12 – Responsible consumption & production 13 – Climate action 14 – Life below water 15 – Life on land
	<b>Economic Prosperity</b>	1 – No poverty 4 – Quality education 8 – Decent work & economic growth
	<b>Good Health and Well-Being</b>	2 – Zero hunger 3 – Good health & well-being
	<b>Social Equity</b>	5 – Gender equality 10 – Reduced inequalities
	<b>City Building</b>	9 – Industry, innovation & infrastructure 11 – Sustainable cities & communities

Figure 1 – Objectifs de *NotreWinnipeg*

## Passer de la politique à l'action

Les révisions apportées à *NotreWinnipeg 2045* préparent le terrain pour des actions et mesurent les progrès grâce à une orientation politique stratégique alignée sur les ODD. Parmi les domaines politiques qui ont fait l'objet d'une attention particulière, on peut citer les suivants :

- L'élimination des obstacles systémiques à la participation
- L'intégration des perspectives autochtones
- La réduction de la pauvreté et la lutte contre les effets du changement climatique
- La compréhension des déterminants sociaux de la santé
- L'établissement des objectifs d'intensification pour l'aménagement des zones d'habitation
- Le passage à des modes de transport plus durables et moins dépendants des véhicules personnels

L'adoption de *NotreWinnipeg* lancera le processus de création d'un plan d'action sur les priorités stratégiques en réponse à un sentiment très vif de la part du public sur l'importance de la mise en œuvre des politiques. La collaboration avec la collectivité permettra d'agir sur ces objectifs.

Nous utilisons [les indicateurs communautaires de Peg\(Liens externes\)](#) ([projet NotreWinnipeg](#), page 37) comme point de départ pour comprendre l'état actuel de la collectivité et établir les priorités des actions qui répondent aux besoins communautaires.

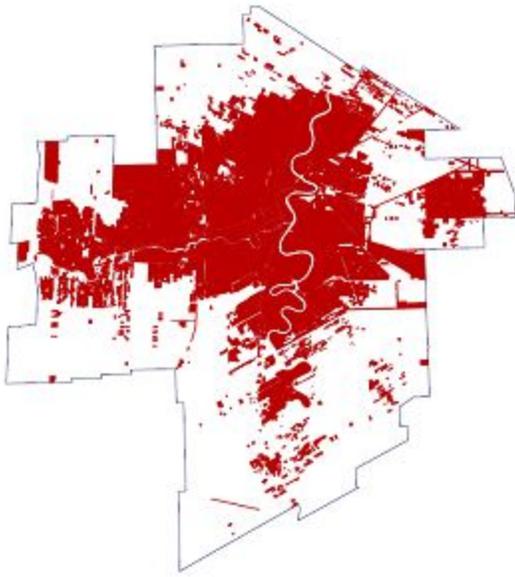
---

## Croissance passée

Le 13 juillet 2020

À l'instar de la plupart des villes nord-américaines, l'empreinte urbaine de Winnipeg s'est considérablement accrue par rapport à sa population pendant les années de l'après-guerre. De 1971 à 2019, sa zone habitée a presque doublé de volume (en hausse de 96 %), tandis que sa population ne s'est accrue que de 37 %<sup>1</sup>.

La **zone de peuplement** inclut tous les aménagements urbains qui ont été créés du fait de la croissance de Winnipeg. Cette définition est similaire à celle du Réseau d'étalonnage municipal, et la carte correspond à la carte historique du plan d'aménagement du Grand Winnipeg de 1966 sur les tendances passées de la croissance, car elle inclut toutes les formes de croissance par parcelle, y compris les terrains de golf, les gares de triage et les parcs.



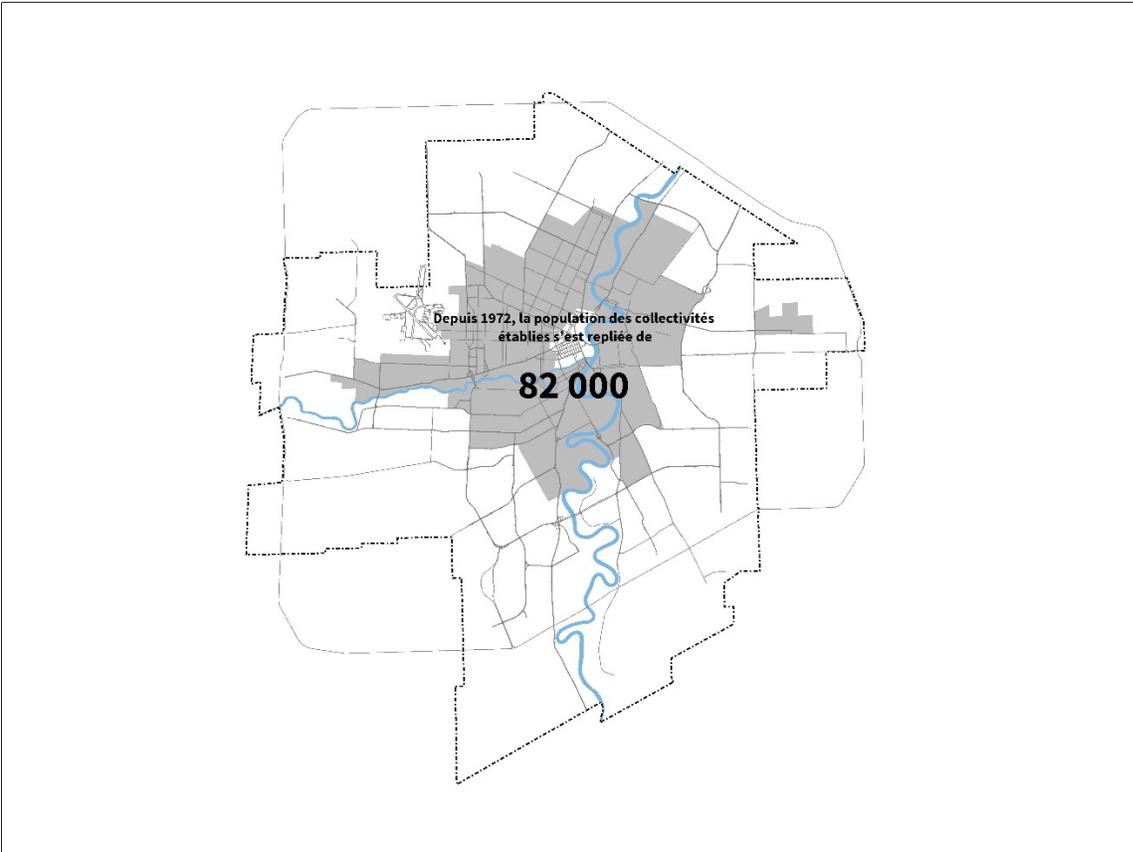
Zone habitée en 1971



Zone habitée en 2019

**À noter** : Cette carte est publiée pour information seulement et n'a aucune portée réglementaire ou politique.<sup>[1]</sup> Analyse de la Ville de Winnipeg

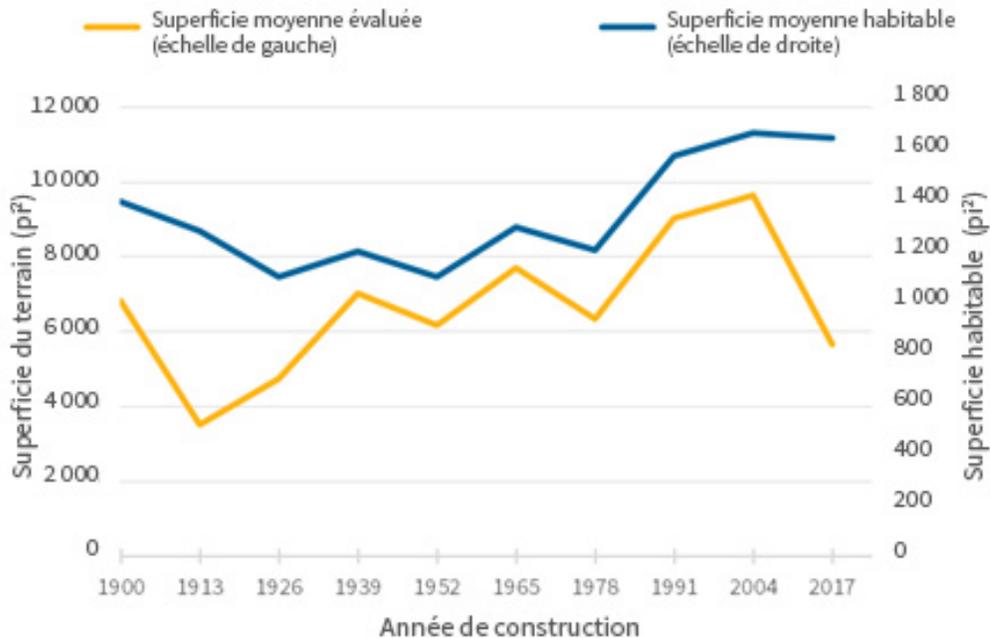
Par ailleurs, la population des collectivités établies de Winnipeg s'est repliée de 82 000 personnes de 1971 à 2016<sup>21</sup>. Cette tendance était en grande partie attribuable à une diminution de la taille des ménages, ainsi qu'à un regain de la prospérité économique, qui a permis aux gens d'acheter des habitations unifamiliales plus grandes sur de plus gros terrains et d'avoir plus d'une voiture par ménage. Ce repli est survenu principalement dans les années 1970 et 1980, et les niveaux de population ont commencé à se redresser dans les années 2000 et 2010.



[2] Statistique Canada

Les tendances de notre croissance ont été essentiellement alimentées par une évolution des préférences des consommateurs pour des terrains plus grands et des maisons plus grandes.

## Taille des maisons dans la Ville de Winnipeg par rapport à la superficie des terrains, par année de construction (pi<sup>2</sup>)



Source : Ville de Winnipeg

En 1918, la superficie moyenne des terrains des habitations unifamiliales isolées tournait autour de 4 000 pieds carrés, pour atteindre un sommet d'environ 9 000 pieds carrés en 2000. Récemment, la superficie moyenne des terrains est tombée à un peu plus de 6 000 pieds carrés.

En 1918, la superficie habitable moyenne des habitations unifamiliales isolées était de 997 pieds carrés. Ce nombre a chuté pendant la dépression et la Deuxième Guerre mondiale, puis il a augmenté progressivement, pour atteindre environ 1 700 pieds carrés aujourd'hui.

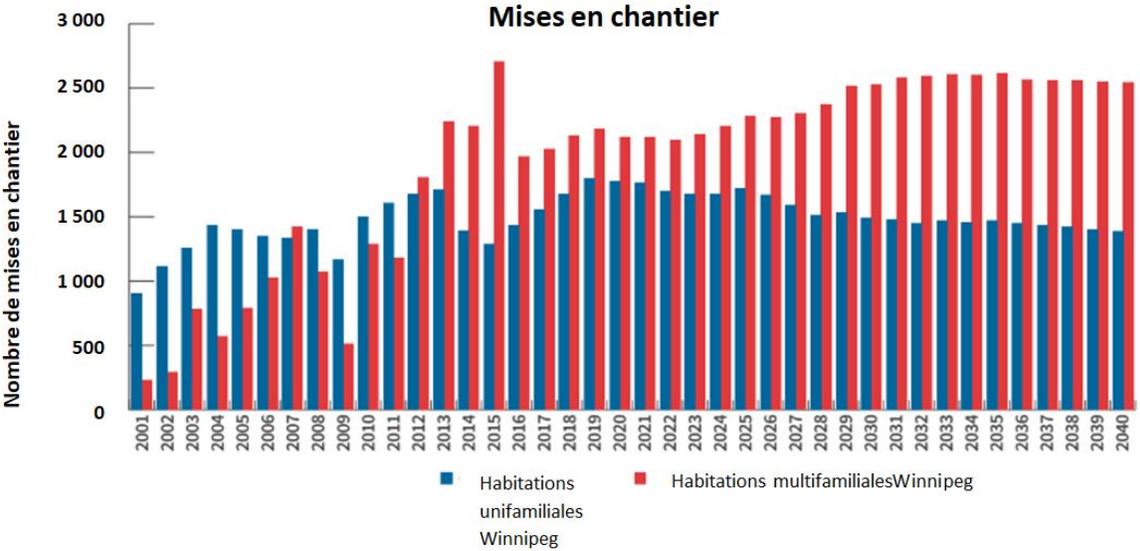
Ces tendances ont conféré à Winnipeg un tissu urbain qui devient de plus en plus difficile à entretenir. Par exemple, de 1971 à 2016, la population de Winnipeg s'est accrue de 32 %, mais ses conduites d'eau linéaires se sont allongées de 131 %. Le fardeau sur ses budgets pour l'entretien et la construction de nouvelle infrastructure s'alourdissant de plus en plus, Winnipeg a du mal à répondre aux demandes d'une ville en croissance. Le **Rapport de 2018 sur l'état de l'infrastructure** ([Liens externes](#)) estimait à 6,9 milliards de dollars le déficit de 2018-2027 à l'égard de l'infrastructure, qui est exacerbé par la croissance limitée des revenus au cours des deux décennies précédentes.

Année	Population	Pieds de conduites d'eau	Pieds de conduites par personne
1941	 290 540	2 012 800	 6,9
1971	 535 100	5 159 003	 9,6
2016	 705 244	11 911 360	 16,9

Source : Ville de Winnipeg

**Dernière décennie**

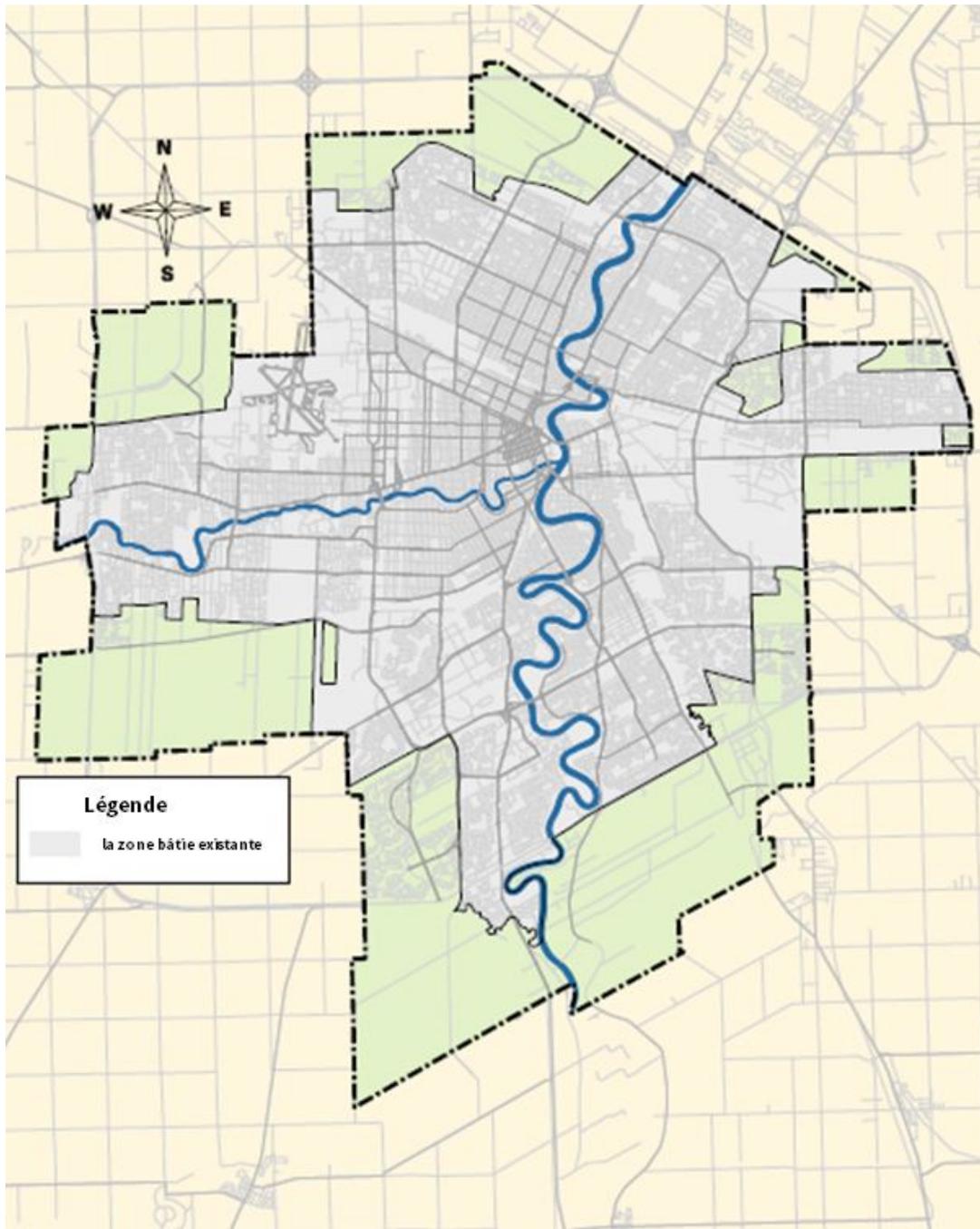
Au cours de la dernière décennie, les préférences de logement à Winnipeg se sont complètement transformées, suivant les tendances observées dans d'autres villes. Bien que les habitations unifamiliales aient été le type de logement privilégié depuis plusieurs générations, le nombre de mises en chantier d'habitations multifamiliales (maisons jumelées, maisons en rangée et appartements) a dépassé le nombre de mises en chantier d'habitations unifamiliales pour la première fois en 2012, une tendance qui s'est maintenue chaque année depuis.



Source : SCHL, Le Conference Board du Canada

En grande partie en conséquence de cette transformation du marché, l'urbanisation des zones vertes est devenue beaucoup plus dense que les banlieues prévues il y a à peine 10 ans. Bridgewater Forest, la première phase de la banlieue de Waverley-Ouest, a commencé à se construire en 2007. Cette zone comporte environ huit logements par acre net (à peu près l'équivalent des quartiers Amber Trails ou South River Heights). Cependant, des projets plus récents devraient accueillir des densités de 12 à 15 logements par acre net (c.-à-d. entre The Maples et Wolseley).

Contrairement aux habitations unifamiliales, le type de logement exigeant la plus grande superficie de terrain, les habitations multifamiliales peuvent être accueillies sur à peu près n'importe quel terrain compatible. Par conséquent, l'intensification s'est accrue, 45 % de tous les nouveaux logements ayant été construits dans la zone bâtie existante de la Ville pendant la période de 2011 à 2018<sup>91</sup>.

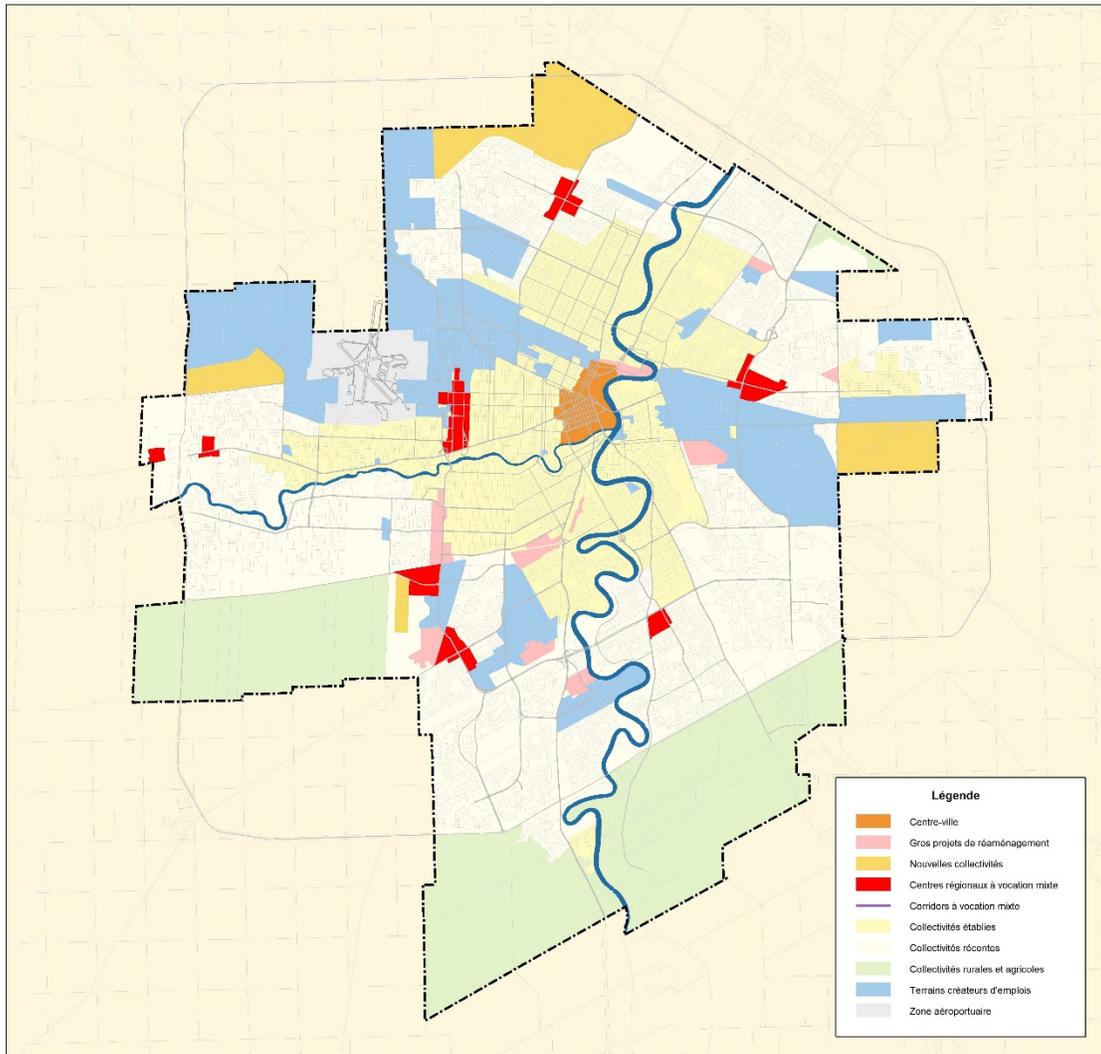


[3] Données sur les permis de la Ville de Winnipeg

Le tableau ci-dessous présente un aperçu des nouveaux logements par pourcentage pour chaque zone de la structure urbaine existante de 2011 à 2018. La carte de la structure urbaine au-dessous du tableau donne un point de repère visuel indiquant où se trouvent ces zones.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2011-2018
	(%)								
<b>Zones bâties existantes</b>	39	43	41	63	47	47	33	56	<b>46</b>
Centre-ville	3	2	1	10	5	6	5	11	5
Gros projets de réaménagement	0	1	0	0	2	2	0	7	2
Façade de corridor	4	3	5	7	4	6	4	5	5
Zones de stabilité (collectivités établies)	10	19	12	15	17	14	13	18	15
Zones de stabilité (collectivités récentes)	21	17	22	31	19	18	11	15	19
<b>Zones vertes</b>	62	58	59	37	53	54	67	44	<b>54</b>

## CARTE DE LA STRUCTURE URBAINE



## Croissance prévue

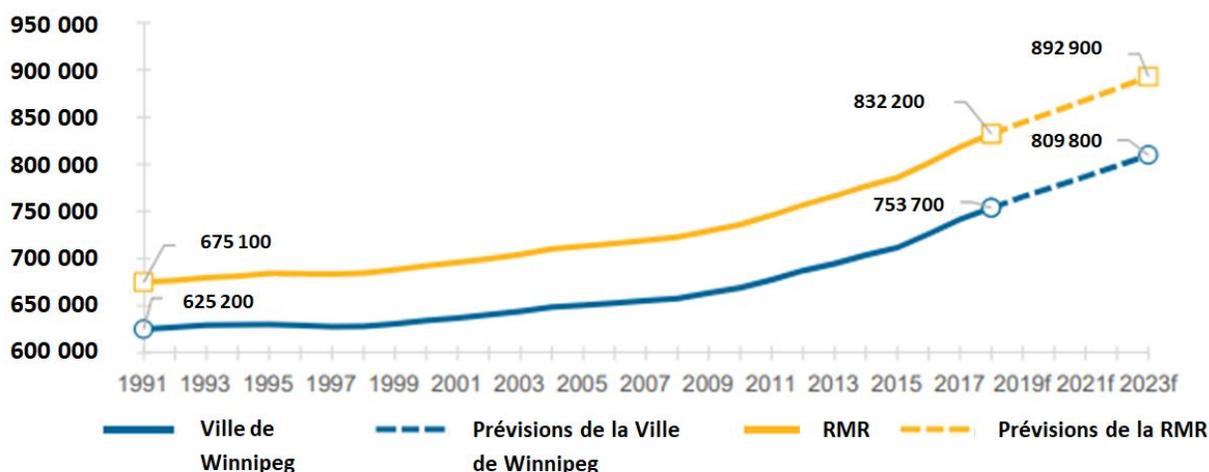
Le 13 juillet 2020

Après une décennie de croissance démographique lente dans les années 1990, la population de Winnipeg a commencé à augmenter de façon constante au début des années 2000 en conséquence de l'immigration internationale découlant du Programme des candidats de la province du Manitoba. Pendant les années 2010, on estime que plus de 95 000 personnes se sont ajoutées à la population de Winnipeg, un rythme de croissance plus de 10 fois plus élevé que celui des années 1990.

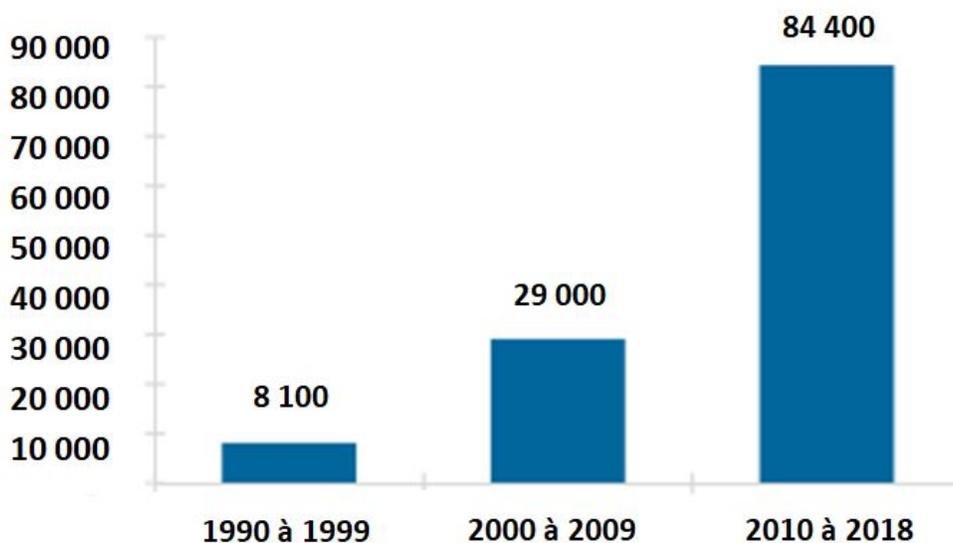
Cette croissance démographique robuste devrait se maintenir au cours des 20 prochaines années. D'après le Conference Board du Canada, la Ville de Winnipeg ajoutera environ 160 700 personnes à sa population

de 2020 à 2040, ou environ 8 200 personnes par année. Cette croissance, qui continuera d'être stimulée principalement par l'immigration internationale, s'est avérée essentielle pour assurer que notre effectif peut répondre aux besoins d'une population vieillissante.

Prévisions démographiques de la Ville de Winnipeg et de la région métropolitaine de recensement (RMR)



Croissance démographique récente de la Ville de Winnipeg

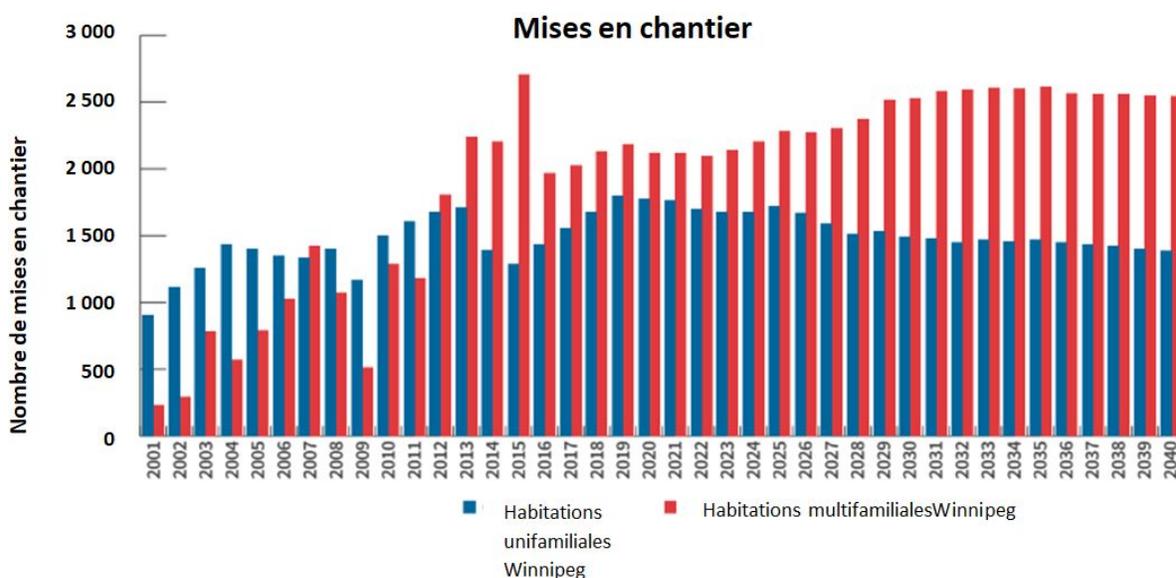


Source : Rapport sur les tendances communautaires et le rendement de la Ville de Winnipeg, volume 1 pour le budget de 2020

À mesure que la population s'accroît, il en va de même pour les besoins de logement. D'après la croissance prévue, Winnipeg devra aménager environ 82 000 nouveaux logements de 2020 à 2040, ou 3 900 nouveaux logements par année.

Au cours de la dernière décennie, les préférences de logement à Winnipeg se sont complètement transformées, suivant les tendances observées dans d'autres villes. Bien que les habitations unifamiliales aient été le type de logement privilégié depuis plusieurs générations, le nombre de mises en chantier d'habitations multifamiliales (maisons jumelées, maisons en rangée et appartements) a dépassé le nombre de mises en chantier d'habitations unifamiliales chaque année depuis 2012.

Le Conference Board du Canada prévoit que l'intérêt robuste envers les habitations multifamiliales observé dans les années 2010 se maintiendra, environ 60 % de tous les logements futurs devant être des maisons en rangée ou des appartements. La Ville devra s'assurer que les terrains sont continuellement aménagés, zonés et viabilisés, aussi bien dans les zones vertes que dans les terrains intercalaires, pour s'adapter à cette croissance.

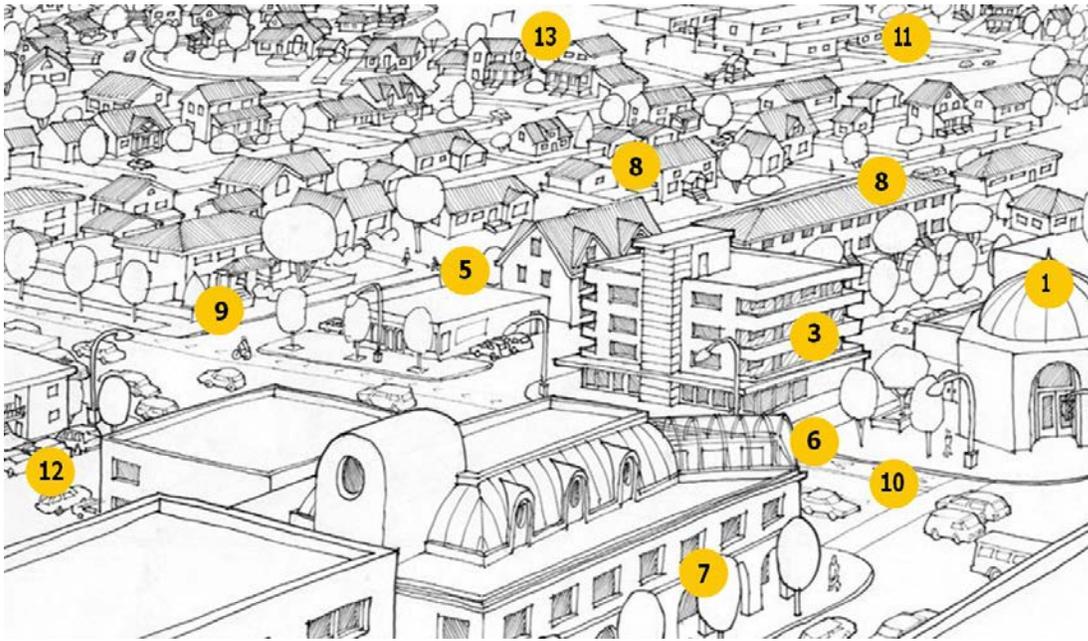
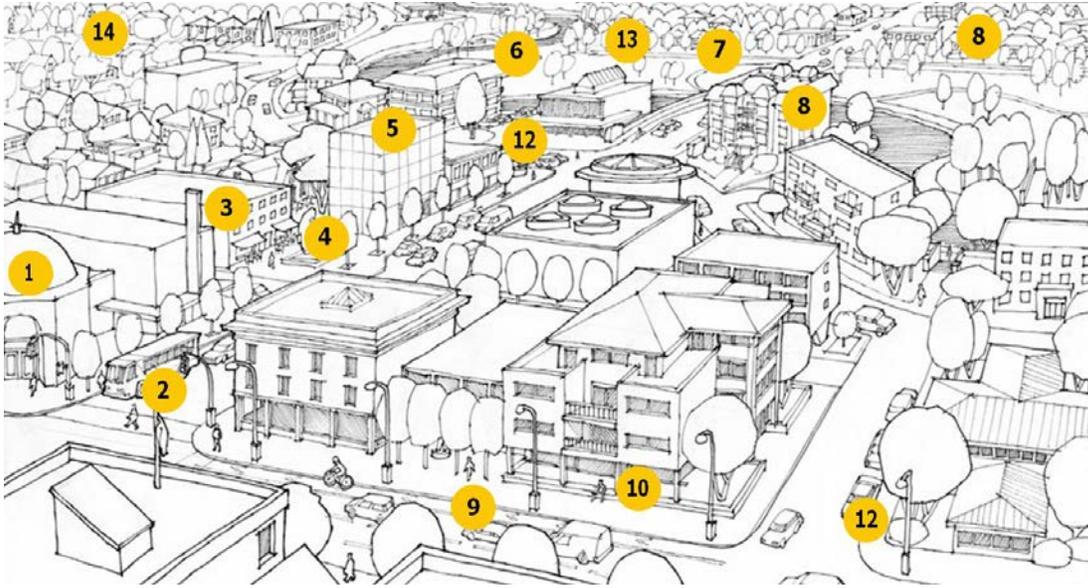


Source: SCHL - Société canadienne d'hypothèques et de logement

## Qu'est-ce qu'une collectivité complète?

Le 13 juillet 2020

Les collectivités complètes sont des endroits qui offrent et qui soutiennent toute une gamme de modes de vie, en offrant aux gens de tous les âges, quelles que soient leurs aptitudes, des occasions de vivre, de travailler, de magasiner, d'apprendre et de se divertir à proximité les uns des autres.



1. Préservation des sites patrimoniaux
1. Transports en commun fréquents
2. Urbanisation mixte – logements, commerces de détail, lieux publics, etc.
3. Promotion des arts et de la culture
4. Possibilités d'emploi sur place
5. Réseau interrelié de transports en commun, de sentiers pédestres et de pistes cyclables
6. Locaux de haute qualité
7. Logements disponibles et abordables
8. Réseau routier intégré – voitures, vélos, piétons
9. Sécurité et accessibilité
10. Écoles
11. Stationnement

- 12. Parcs
- 13. Forêt urbaine

## CARACTÉRISTIQUES DES COLLECTIVITÉS COMPLÈTES

- Les collectivités complètes offrent des solutions pour accéder aux services, aux commodités et aux ressources communautaires en veillant à ce que la plupart des nécessités de la vie — services, installations et commodités — soient faciles d'accès.



- Les collectivités complètes facilitent un large éventail de moyens de transport.



- Les collectivités complètes célèbrent la diversité et offrent des possibilités de logement adaptées à toute une gamme de revenus et de types de ménages à tous les stades de la vie.



- Les collectivités complètes offrent des possibilités d'emploi sur place, tout en reconnaissant que les gens ne vivent pas tous à proximité de leur lieu de travail.



- Les collectivités complètes protègent les zones naturelles, comme les terres humides et les forêts urbaines, pour la protection de la biodiversité et l'intégrité des écosystèmes



- Les collectivités complètes protègent, préservent et encouragent les ressources patrimoniales culturelles, bâties et naturelles pour maintenir un lien important avec l'histoire, les perspectives culturelles et l'identité.



- Les collectivités complètes encouragent la bonne santé, le bien-être et l'interaction sociale grâce à un environnement bâti bien connecté qui offre de nombreuses possibilités pour une vie active et des interactions personnelles, y compris de grands espaces sûrs, inclusifs et universellement accessibles.



- Les collectivités complètes offrent l'accès à des aliments sains et abordables.



- Les collectivités complètes nous aident également à atteindre nos objectifs de durabilité, qui comprennent l'amélioration de la qualité de l'air, de l'efficacité des ressources, de la gestion des déchets et de l'atténuation du changement climatique, ainsi que l'adaptabilité au changement climatique et la résilience aux catastrophes naturelles.



- Les collectivités sont des entités vivantes, dynamiques et uniques qui évoluent au fil du temps. Le concept des collectivités complètes est directement applicable à toutes les composantes de la ville, tout en reconnaissant les aspects uniques qui distinguent une collectivité d'une autre. En déterminant dans quelle mesure une collectivité est complète, on franchit une étape importante de l'élaboration, de l'exploration et de la comparaison d'idées pour l'améliorer.

### **Le froid est-il un obstacle aux collectivités complètes?**



Non. Que ce soit la pluie (Portland en Oregon et Vancouver en Colombie-Britannique), la chaleur extrême (Miami en Floride et Phoenix en Arizona) ou la neige (Montréal au Québec et Ottawa en Ontario), les villes peuvent s'adapter à leur climat particulier.

Le climat froid de Winnipeg crée une foule d'avantages. Cependant, il pose également des difficultés que nous devons surmonter pour composer avec les rigueurs du climat et pour optimiser la saison hivernale en tant qu'atout important de la collectivité.

En adoptant des approches de planification et de conception adaptées à notre climat particulier, Winnipeg peut atténuer en partie l'inconfort et les désagréments de l'hiver. Cette approche positive peut également faire de l'hiver une saison plus agréable pour tout le monde et accroître la capacité de notre collectivité d'attirer des entreprises et des résidents.

Par conséquent, des villes comme Minneapolis et Edmonton, dont le climat ressemble à celui de Winnipeg, ont également priorisé le concept de collectivités complètes dans leur plan d'urbanisme.

---

## Étude sur les terrains créateurs d'emplois et à vocation commerciale

La Ville de Winnipeg devrait connaître une croissance démographique de 160 000 personnes au cours des 20 prochaines années. Ces futurs Winnipegois devront non seulement trouver un endroit où vivre, mais aussi un endroit où travailler et où magasiner. Il est essentiel de comprendre comment les emplois dans la ville se transformeront et évolueront pour planifier la croissance.

Pour appuyer *NotreWinnipeg* et *Collectivités complètes 2.0*, une étude sur les terrains créateurs d'emplois et à vocation commerciale a été entreprise pour comprendre quelle superficie sera nécessaire pour le développement industriel et commercial au cours des 20 prochaines années. L'étude a également passé en revue les politiques du plan actuel et formulé des recommandations pour s'assurer que le développement futur favorise l'atteinte des buts et des objectifs de la Ville. L'étude a été réalisée par une équipe d'experts-conseils sous la direction de Watson & Associated Economists Ltd.

Voici les principales conclusions de l'étude :

- La Ville fait face à une importante pénurie de terrains viabilisés créateurs d'emplois pour répondre à la croissance prévue au cours des 20 prochaines années.
- La compétitivité de la Ville est entravée par la sous-exploitation des terrains industriels viabilisés et l'absence d'une vision ou d'une stratégie claire pour y parvenir.
- Les municipalités de la région de la capitale deviennent de plus en plus compétitives.
- La politique existante sur les collectivités complètes n'offre pas une protection et une gestion adéquates des terrains créateurs d'emplois existants.
- Il y a plus de terrains à vocation commerciale qu'il n'en faut pour s'adapter à la croissance prévue au cours des 20 prochaines années, et cet excédent nuira à l'intensification du

commerce de détail.

Les résultats de l'étude ont éclairé les nouvelles politiques sur les collectivités complètes, notamment celles sur les zones créatrices d'emploi et à vocation commerciale et les centres à vocation mixte. Pour en savoir plus, veuillez lire le [rapport final\(Liens externes\)](#).

---

## Étude sur la croissance résidentielle

### NotreWinnipeg – scénarios de croissance

Les 160 000 nouveaux résidents qui sont attendus à Winnipeg au cours des 20 années à venir offrent une occasion en or de faciliter l'atteinte des objectifs de construction de la ville, comme la revitalisation des quartiers et l'amélioration du soutien offert aux détaillants, à la collectivité et aux services de transports en commun. Toutefois, une mauvaise gestion pourrait retarder l'atteinte des objectifs, mettant en péril la durabilité à long terme de Winnipeg.

Pour appuyer *NotreWinnipeg* et Collectivités complètes 2.0, l'étude sur la croissance résidentielle a été entreprise afin de nous aider à déterminer comment Winnipeg pourrait se développer de la meilleure façon possible. Ce travail comportait trois étapes :

- D'abord, des critères ont été établis pour évaluer comment tous les secteurs de la Ville capables de s'adapter à une importante croissance transformatrice pourraient respecter au mieux les principes des collectivités complètes. Ces secteurs comprenaient tous les corridors existants et potentiels, les gros projets de réaménagement et les zones vertes.
- Ensuite, ces évaluations ont été effectuées.
- Enfin, trois scénarios de croissance ont été élaborés et évalués par rapport aux principes des collectivités complètes.

Pour loger 160 000 nouveaux Winnipegois, il faudra environ 82 000 nouveaux logements, ou environ 1 700 habitations unifamiliales, 400 maisons en rangée et 2 000 appartements par année. La troisième étape de l'étude de croissance consistait à analyser trois différentes façons dont ces logements pourraient être répartis.

Le premier scénario supposait que 60 % de tous les nouveaux logements pourraient être construits dans les zones vertes, et 40 % dans les zones déjà bâties. Ce scénario était considéré comme essentiellement le statu quo, seules des améliorations modestes étant nécessaires pour rendre l'aménagement de terrains intercalaires plus facile et plus attrayant afin de neutraliser la raréfaction des possibilités plus faciles pendant la période visée par le plan. Le deuxième scénario envisageait une répartition 50/50, où la proportion de construction en zone verte diminuerait légèrement au fil du temps grâce à des efforts plus intenses pour faciliter l'aménagement des terrains intercalaires et le rendre plus attrayant. Le troisième scénario envisageait une proportion de 40 % des nouveaux logements dans la zone déjà bâtie, ce qui réduirait considérablement la proportion de construction

en zone verte grâce à un effort concerté considérable permettant l'aménagement des terrains intercalaires.

(Il convient de souligner que les trois scénarios étaient basés sur les dernières [prévisions du Conference Board du Canada\(Liens externes\)](#), qui envisageaient une hausse du ratio d'habitations unifamiliales/multifamiliales par rapport à ce qui s'est concrétisé ces dernières années. Étant donné que les habitations unifamiliales sont difficiles à aménager à grande échelle dans les zones intercalaires, il sera plus facile d'atteindre un objectif de forte intensification si les nouvelles habitations multifamiliales continuent de devancer le taux prévu, et vice versa.)

## Scénarios de croissance envisagés

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	
<b>Répartition</b>	Zones vertes : <b>60 %</b> Terrains intercalaires : <b>40 %</b>	Zones vertes : <b>50 %</b> Terrains intercalaires : <b>50 %</b>	Zones vertes : <b>40 %</b> Terrains intercalaires : <b>60 %</b>	<b>Croissance actuelle (de 2011 à 2018)</b> Zones vertes : <b>55 %</b> Terrains intercalaires : <b>45 %</b>
<b>Description</b>	Essentiellement le statu quo, mais avec des mesures modestes pour faciliter le développement des terrains intercalaires pour neutraliser la raréfaction des possibilités plus faciles de développement des terrains intercalaires	La proportion de zones vertes diminuera légèrement au fil du temps grâce à une intensification des efforts pour rendre le développement des terrains intercalaires plus facile et plus attrayant	La proportion de zones vertes diminuera considérablement au fil du temps grâce à un effort concerté considérable pour rendre le développement des terrains intercalaires plus facile et plus attrayant	
<b>Répartition par type de logement</b>	<b>Total des zones vertes :</b> 2 460 logements par année  85 % de tous les logements individuels 65 % de toutes les maisons en rangée 35 % de tous les appartements  <b>Total des terrains intercalaires :</b> 1 640 logements par année  15 % de tous les logements individuels 35 % de toutes les maisons en rangée 65 % de tous les appartements	<b>Total des zones vertes :</b> 2 050 logements par année  80 % de tous les logements individuels 50 % de toutes les maisons en rangée 25 % de tous les appartements  <b>Total des terrains intercalaires :</b> 2 050 logements par année  20 % de tous les logements individuels 50 % de toutes les maisons en rangée 75 % de tous les appartements	<b>Total des zones vertes :</b> 1 640 logements par année  75 % de tous les logements individuels 25 % de toutes les maisons en rangée 13 % de tous les appartements  <b>Total des terrains intercalaires :</b> 2 460 logements par année  25 % de tous les logements individuels 75 % de toutes les maisons en rangée 67 % de tous les appartements	<b>Total des zones vertes :</b> 2 200 logements par année 78 % de tous les logements individuels 58 % de toutes les maisons en rangée 25 % de tous les appartements  <b>Total des terrains intercalaires :</b> 2 200 logements par année 22 % de tous les logements individuels 42 % de toutes les maisons en rangée 75 % de tous les appartements
<b>Réductions des exigences en matière de zones vertes</b>	Exigences intégrales	Réduction de <b>10 %</b> par rapport aux exigences du scénario 1	Réduction de <b>22 %</b> par rapport aux exigences du scénario 1	

Les trois scénarios ont été évalués en fonction de leurs conséquences sur les politiques et les investissements, de leur conformité aux principes de développement durable de *NotreWinnipeg* et d'autres paramètres. On estimait que le scénario 2 était un objectif approprié qui améliorerait plusieurs objectifs de la Ville, notamment l'atteinte de l'objectif de réduction des émissions du [Plan d'action sur le changement climatique\(Liens externes\)](#) approuvé par le conseil. On hésite à prôner le scénario 3, puisqu'on a déterminé que sa concrétisation nécessiterait une réduction du nombre d'habitations multifamiliales dans les zones vertes, malgré l'empressement des entrepreneurs (il ne faut pas oublier que les trois scénarios sont basés sur le même amalgame de types de logements). On estimait que ce scénario allait à l'encontre des principes des collectivités complètes.

## Conséquences sur les politiques et les investissements



## Alignement sur NotreWinnipeg

Objectif	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
<b>Résilience environnementale</b>	N'atteint pas l'objectif du Plan d'action sur le changement climatique	Atteint l'objectif du Plan d'action sur le changement climatique	Dépasse l'objectif du Plan d'action sur le changement climatique et positionne bien la Ville en vue de réductions supplémentaires
<b>Bonne santé et bien-être</b>	Le développement de terrains intercalaires améliore la vitalité des quartiers et le soutien des transports durables	L'intensification du développement de terrains intercalaires améliore la vitalité des quartiers et le soutien des transports durables	L'intensification encore plus poussée du développement de terrains intercalaires améliore encore plus la vitalité des quartiers et le soutien des transports durables
<b>Équité sociale</b>	L'optimisation de la densité des zones vertes soutient les commodités et les transports durables dans les nouveaux quartiers	Une densité légèrement réduite des zones vertes soutient quand même les commodités et les transports durables dans les nouveaux quartiers	Une réduction de la densité des zones vertes limiterait les commodités et les transports durables
<b>Prospérité économique</b>	Les types de logements souhaités pourraient ne pas être entièrement disponibles dans les terrains intercalaires, entravant la prospérité économique et la compétitivité	L'optimisation des possibilités liées aux terrains intercalaires et aux zones vertes est la meilleure façon de fournir les types de logements souhaités, en optimisant la prospérité économique et la compétitivité	Les types de logements souhaités risquent de ne pas être entièrement disponibles dans les zones vertes, entravant la prospérité économique et la compétitivité
<b>Leadership et bonne gouvernance</b>	Particulièrement facile à réaliser grâce au ressourcement existant et à l'organisation opérationnelle	Nécessiterait des changements au ressourcement existant et à l'organisation opérationnelle	Nécessiterait le plus de changements au ressourcement existant et à l'organisation opérationnelle et serait le plus difficile à concrétiser

## Paramètres d'évaluation

	Paramètre	Note		
		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Collectivités complètes	Renforce et améliore la vitalité des quartiers existants	√	√√	√√√
	Densité des nouveaux quartiers en zone verte	√√√	√√	√
Transports et infrastructure	Soutient les transports en commun et les déplacements à vélo et à pied comme moyens de transports durables	√	√√	√√√
	Certitude des coûts pour la Ville	√√√	√√	√
	Kilomètres supplémentaires d'infrastructure linéaire requise	√	√√	√√√
Environnement	Objectif de changement climatique	-	√	√√
	Consommation foncière en zones vertes	√	√√	√√√
Mise en œuvre	Effort de mise en œuvre des politiques	√	√√	√√√

Bon	√
Mieux	√√
Meilleur	√√√
Ne répond pas aux critères	-

Dès lors, le scénario privilégié 2 a été intégré aux collectivités complètes en tant qu'objectif d'intensification de 50 %.

## Étude sur la croissance résidentielle

### NotreWinnipeg: Résultats de l'évaluation des zones à l'étude

Le 13 juillet 2020

Les 160 000 nouveaux résidents qui sont attendus à Winnipeg au cours des 20 années à venir offrent une occasion en or de faciliter l'atteinte des objectifs de construction de la ville, comme la revitalisation des quartiers et l'amélioration du soutien offert aux détaillants, à la collectivité et aux services de transports en commun. Toutefois, une mauvaise gestion pourrait retarder l'atteinte des objectifs, mettant en péril la durabilité à long terme de Winnipeg.

Pour appuyer *NotreWinnipeg* et Collectivités complètes 2.0, l'étude sur la croissance résidentielle a été entreprise afin de nous aider à déterminer comment Winnipeg pourrait se développer de la meilleure façon possible. Ce travail comportait trois étapes :

- D'abord, des critères ont été établis pour évaluer comment tous les secteurs de la Ville capables de s'adapter à une importante croissance transformatrice pourraient respecter au mieux les principes des collectivités complètes. Ces secteurs comprenaient tous les **corridors** existants et potentiels, les **gros projets de réaménagement** et les **zones vertes**.
- Ensuite, ces évaluations ont été effectuées.

- Enfin, trois scénarios de croissance ont été élaborés et évalués par rapport aux principes des collectivités complètes.

Voici les résultats des évaluations des zones à l'étude. Ces résultats ont éclairé les principales politiques de Collectivités complètes 2.0, y compris l'objectif d'intensification de 50 %, le plan de mise en œuvre progressive et la mise en place des corridors prioritaires. Des renseignements détaillés sur les évaluations se trouvent ici :

- [Évaluations des zones vertes](#) (en anglais seulement)
- [Évaluations des corridors](#) (en anglais seulement)
- [Évaluations des gros projets de réaménagement](#) (en anglais seulement)